

Etude sur l'exposition des jeunes aux pesticides

SANTÉ Des élèves des écoles primaires de Chamoson, de Salquenen et de Saxon pourront participer à une enquête du canton.



Des enfants de 3H à 8H de Chamoson, de Salquenen et de Saxon pourront participer à une étude voulant juger leur exposition aux pesticides. DR

Les élèves de plusieurs écoles primaires valaisannes sont invités à prendre part à une étude du canton du Valais qui souhaite évaluer les éventuels impacts de l'exposition aux pesticides issus du traitement des vignes ou des exploitations arboricoles sur la santé respiratoire des enfants. Les données à ce sujet manquent encore en Suisse.

En décembre 2022, le Conseil d'Etat a mandaté l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH, institut associé à l'Université de Bâle) pour mener cette étude. Après analyses, le Swiss TPH a décidé de travailler avec les élèves des niveaux 3H à 8H de Salquenen, de Chamoson et de Saxon, indique hier l'Etat du Valais dans un communiqué.

Les surfaces viticoles et arboricoles situées à proximité des écoles primaires ainsi que le type de cultures concernées ont été prises en compte pour choisir les sites, note le canton. Les parents des élèves concernés seront informés en détail en octobre et novembre. Ceux-

ci pourront ensuite décider librement de leur participation, précise le canton.

Deux phases

«L'étude se déroulera en deux phases. La première, qui sera la période de contrôle, aura lieu lorsqu'il n'y a pas de traitements pesticides. La deuxième aura lieu durant une période de traitement», explique Nicole Probst-Hensch, responsable de l'étude au sein de Swiss TPH.

Dans les grandes lignes, les enfants porteront des bracelets en plastique afin de mesurer tous les polluants chimiques présents dans l'air. Des tests d'urine et des analyses pulmonaires sont prévus en plus afin «de mesurer le taux de leur exposition», précise Nicole Probst-Hensch.

Des recommandations

Le but est de mesurer l'exposition aux pesticides, mais aussi aux pollens et aux polluants atmosphériques. Il s'agit aussi d'étudier l'association à court terme entre cette exposition et la santé respiratoire des élèves



“Pour l'heure, on n'a vraiment aucune idée en Suisse de l'exposition aux pesticides.”

NICOLE PROBST-HENSCH
RESPONSABLE DE L'ÉTUDE
AU SEIN DE SWISS TPH

fréquentant les écoles sélectionnées.

«Pour l'heure, on n'a vraiment aucune idée en Suisse de l'exposition aux pesticides. On n'en comprend pas bien les effets sur la santé respiratoire», estime encore la professeure qui parle «d'une question de santé publique». Elle indique aussi que le système respiratoire des enfants est davantage susceptible d'être affecté par l'exposition aux pesticides et aux polluants atmosphériques. L'étude débutera en 2023 et durera jusqu'à la mi-2024. Les informations recueillies seront ensuite analysées par le Swiss

TPH, qui établira finalement un rapport avec des recommandations à l'intention du Conseil d'Etat.

«A la même table»

Les communes et les directions des écoles concernées ont été informées par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et par le Département de l'économie et de la formation. Les exploitants agricoles des zones concernées ont été invités à participer, s'ils le souhaitent, à un groupe d'échange qui sera mis sur pied par le Swiss TPH.

Pour Nicole Probst-Hensch, c'est important que tous les acteurs s'asseyent à la même table. «Nous devons savoir quels pesticides sont appliqués, comment ils sont utilisés et en quelle quantité afin que les résultats de l'étude soient le plus précis possible», ajoute-t-elle. Il ne s'agit absolument pas de stigmatiser le monde agricole, mais bien de trouver ensemble, une fois les analyses réalisées, «une solution acceptable pour toutes et tous», conclut-elle. **ATS**